

# PLEUDIHEN

Village

## INFO ENERGIE en BRETAGNE

**Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement ? Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide financière qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation !**

Le **crédit d'impôt transition énergétique (CITE)** est prorogé jusqu'au 31 décembre 2016. Accessible, sans condition de ressources, aux propriétaires occupants, locataires et occupants à titre gratuit, il permet de déduire de vos impôts 30% des dépenses engagées (matériaux et/ou pose, équipements) qui portent sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces dépenses sont plafonnées à 8 000€ (16 000€ pour un couple, plus 400€ par personne à charge) sur une période de cinq ans.

La **TVA à taux réduit (5.5%)** s'applique sur les mêmes matériaux et équipements que le CITE ainsi que pour les travaux induits.

L'**éco-prêt à taux zéro**, délivré par les banques, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2018. Accessible à tous les propriétaires d'un logement construit avant 1990, il peut être obtenu pour la réalisation de bouquets de travaux associant 2 ou 3 actions d'amélioration énergétique. Le montant de l'éco-PTZ est égal au montant des dépenses éligibles, dans la limite d'un plafond de 30 000€ remboursable sur 15 ans. En outre, **depuis le 1er mars 2016**, il est possible, quels que soient ses revenus, de cumuler le crédit d'impôt transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro.

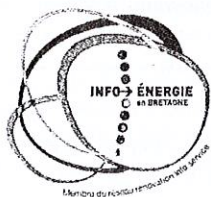
Les propriétaires et les locataires peuvent bénéficier d'une aide des fournisseurs et distributeurs d'énergie s'ils font réaliser des travaux d'efficacité énergétique. Ces aides interviennent dans le cadre du dispositif **des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)**. Le logement concerné peut être une résidence principale ou secondaire.

L'**Agence nationale de l'habitat (ANAH)** accorde des subventions sous conditions de ressources. Vous pouvez bénéficier d'une aide et d'un accompagnement pour rénover votre logement de plus de 15 ans. Les travaux doivent garantir une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25%.

**ATTENTION** : pour bénéficier de ces aides, vous devez obligatoirement faire appel à des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Annuaire des professionnels RGE sur [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)

**Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires. L'Espace Info Energie du Pays de Dinan vous apporte des conseils neutres et gratuits.**



Permanences téléphoniques de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi au 02.96.87.42.44 et possibilité de rencontrer un conseiller info énergie au 5 rue Gambetta 22100 Dinan. Une adresse mail est aussi à disposition pour toutes questions : [infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org).

20/05/2016 n°1849

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

## CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

**EXPOSITION - Du 3 au 28 mai**: exposition des travaux d'arts plastiques réalisés par les enfants de l'école Notre-Dame sur le thème "Regards d'enfants sur Pleudihen" (maquette, photos...). Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Entrée Libre.

## Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **jeudi 7 juillet**, de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

**TRI SELECTIF (sacs jaunes)** - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine paire) : **mardi 31 mai**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

## VISITE de lignes électriques par hélicoptère

Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département des Côtes d'Armor afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, **un survol à très basse hauteur** des lignes surplombant le territoire de la commune aura lieu au **cours des semaines 19 à 22, soit du 9 mai au 3 juin 2016**.

"- Les grandes étapes de la bataille de Verdun durant les trois premiers mois de 1916.

- **Le 21 février, le début de la bataille :** Les allemands concentrent une puissance de feu exceptionnelle: 1250 pièces d'artillerie sur un front d'une vingtaine de kilomètres à peine.
- **Le 25 février, la prise du fort de Douaumont :** Prise du fort de Douaumont par les Allemands. Le commandement de la région fortifiée de Verdun est confiée au général Pétain. Ceci est un échec pour les troupes françaises.
- **De février à juin, le Bois des Caures :** Les Allemands prennent le Bois des Caures, le Fort de Douaumont, le Mort-Homme et le Fort de Vaux.
- **Le 9 avril, le point d'observation du Mort-Homme :** Les Allemands prennent le point d'observation du Mort-Homme mais leur gain est insuffisant au regard des moyens engagés.
- **Le 1er mai, changement de chef :** Le général Nivelle est nommé à la place du général Pétain.

\*\*\*\*\*

(à suivre dans un prochain numéro de Pleudihen-Village).

Extrait du Bulletin Paroissial de mai 1916: "un trait de courage". (Un récit parmi tant d'autres).

"A la suite du bombardement de Verdun, qui fut commencé le 21 février, tous les habitants durent quitter la ville. L'exode douloureux dura 4 jours pleins, du 21 au 25 février. A cette dernière date il ne restait plus une seule personne civile. Les pompiers et la police même étaient partis, laissant Verdun sous la surveillance de quelques gendarmes dans le cas où quelques malfaiteurs ayant réussi à se dissimuler voudraient tenter de piller les maisons d'habitation ou d'aller fouiller dans les décombres. Pourtant il se trouva que quelques malheureux infirmes furent oubliés.

Grâce à l'héroïque dévouement d'un modeste curé de village, ils ne devaient pas restés exposés au péril du bombardement. Lorsque le curé de Belleville apprit la chose, il obtint l'autorisation spéciale de pénétrer dans la ville. Son premier souci fut de chercher des voitures pour enlever les infirmes. Verdun était affreusement désert. Il ne trouvait personne, la sous-préfecture était fermée. Il appelait désespérément une aide dans les rues désertes ; pas de réponse. La mitraille tombait dru sur toute la ville. Le bon curé s'en souciait fort peu. Exposé aux obus, il prit le parti de se rendre à la citadelle. Il fit part de sa démarche à un officier. Ce dernier voulut bien lui procurer deux autos-camions qui servaient aux besoins de l'armée. Le curé de Belleville, sous le bombardement qui faisait rage, plaça les vieillards et les infirmes oubliés sur les deux véhicules qu'il fit lui-même sortir de la ville. Par miracle, personne ne fut atteint. L'officier fit part au curé du terrible danger qu'il y avait à sortir de la ville sous un pareil ouragan de fer et de feu.

"Je ne l'ignore pas, dit-il simplement ; mais Est-ce une raison suffisante pour abandonner mes pauvres vieux?"

Quel héroïsme simple et pur se dégage de ce simple récit!

\*\*\*\*\*

Lettre de Jacques VALLOIR (Soldat Pleudihennais) à sa famille, en date du 30 avril 1916.

"Le secteur que nous occupons est des plus tranquilles, comparativement à d'autres où l'on se bat sans cesse. Mais cette tranquillité tend à disparaître, car chaque jour, avec le beau temps, l'activité se fait de plus en plus sentir. Les avions ennemis surtout ne chôment guère; bien souvent ils tentent de traverser nos lignes, mais nos artilleurs font bonne garde et les obligent à rentrer chez eux. Si l'un de ces "Messieurs" réussit à passer, il se fait poursuivre par nos autos-canonnières qui le guettent au passage, et par nos avions de chasse. Deux "taubes" ont été ainsi abattus dans nos lignes, tout près de nous, la semaine dernière. Pendant que nos ennemis déploient une si grande activité et continuent de faire massacrer leurs troupes pour prendre Verdun, nous ne perdons pas de temps. La bataille actuelle a été pour nous une bonne leçon. Sur tout le front, des travaux ont été faits en vue de parer à une offensive allemande sur n'importe quel point, et aussi en vue de préparer nous-mêmes l'offensive qui, espérons-le, nous donnera la victoire. Il faut croire que Dieu se laissera toucher par les belles et touchantes cérémonies qui ont été organisées chez nous à l'occasion de la fête de Pâques. Si nombreux ont été les soldats qui l'ont reçu en ces jours! Espérons aussi que les nombreuses prières en faveur de la paix nous vaudront bientôt une victoire éclatante et une paix durable."

Le comité de rédaction: I.Malabeux et J.Reungoat.

ECOLE NOTRE-DAME – Soirée « Brochettes ».

Les parents d'élèves de l'école Notre-Dame organisent leur traditionnelle soirée « Brochettes » le vendredi 20 mai à partir de 20h30 à la salle des Fêtes de Pleudihen. Menu : kir, entrée, brochettes cuites au feu de bois pommes de terre nouvelles, fromage, dessert, café. Prix : 13 € (boisson non comprise). Menu enfant : 6 €. Les cartes sont en vente à l'école et auprès des responsables.

STADE PLEUDIHENNAIS

- Ven 20 Mai - **Championnat Foot LOISIR. 30 Ans et Plus :** Saison officielle terminée.
- Samedi 21 Mai - **Championnat Jeunes de LIGUE. Journée : 18. U 15 A (PH)** Se déplacent au CO BRIOCHIN Sp 1, à 16h. **Championnats Jeunes de DISTRICT. Journées : 18 et 10 phase 2. U 18 A (D1)** reçoivent le GJ des Vallées Hunaudaye TRAMAIN 1, à 16h00. Terrain synthétique. **U 17 B (D2)** reçoivent le GJ des Vallées Hunaudaye TRAMAIN 2, à 14h00. Terrain synthétique. **U 15 B (à 8)** se déplacent au FC BREHAND EVRON 1, à 15h30. **Foot à 8 de DISTRICT. U 13 A, U 12 A, U 12/13 B :** Pas de match officiel. Match amical ou tournoi possible. **Ecole de Football. U 11 A-B ? U 10 A-B-C :** Pas de plateau. Match amical ou tournoi possible. **U 9 A-B-C-D, U 8 A-B-C-D, U 6/7 A-B-C-D :** Entraînement de 10h à 12h.
- Dimanche 22 Mai - **Championnats SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 22. Seniors A (DRH)** se déplacent à l'US VAL D'IZE 1, à 15h30. **Seniors B (D1)** reçoit l'AS BROONS TREMEUR 1, à 15h30. Terrain synth. **Seniors C (D3)** reçoit l'AS PLUMAUDAN 2, à 13h30. Terrain synth. **Seniors D (D4)** se déplacent au FC TREVRON 2, à 13h30.

SOCIETE de CHASSE PLEUDIHEN - Vendredi 3 juin à 19h30, salle Beaumarchais: Assemblée générale. Sociétaires, propriétaires, agriculteurs y sont cordialement invités.

APE ECOLE PUBLIQUE « Entre Terre et Mer » - VIDE GRENIER

Dimanche 22 mai, de 8h à 19h, l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique « Entre terre et mer » organise la 23<sup>e</sup> édition de son vide-grenier à la salle des fêtes de Pleudihen/Rance. Restauration rapide et buvette sur place. Tarif exposants : 3 € le mètre linéaire à l'intérieur ; 2,5 € à l'extérieur. Renseignements et réservations : 06. 95 94 91 90 ou info@ape-pleudihen.fr

Fête des mères et fête des pères : une idée de cadeau.

Le comité de la Fête du Blé met en vente à tarif réduit - 12 € au lieu de 15 € - des places pour le concert du 13 août. (BB Breizh, la Folie des années 80 avec Lio, François Feldman, Jean-Pierre Mader, Cookie Dingler, William de Début de Soirée, Philippe Delage, guitariste, puis Elmer Foot Beat et, en clôture, Merzhin). Billets à retirer au café le Breizh, au Perroquet Vert et au bar de la Mairie. Offre valable du 13 au 27 mai.

CLUB des AINES – Le club propose les 15 et 16 septembre 2016 une sortie de 2 jours au zoo de Beauval (un des plus beaux au monde) qui présente les fameux pandas puis la visite du château de Talleyrand à Valencay. Coût : 242 €. Il est urgent de s'inscrire et de verser un acompte de 50 € par personne pour le 20 mai soit le mardi 17 mai à la permanence de la mairie. Contact : Jeanine DUFEL 02.96.83.24.70.

Année scolaire 2016 – 2017 : OFFRES d'EMPLOIS pour les temps d'activités périscolaires (TAP) pour l'année scolaire 2016 – 2017. Vous êtes retraité ou en activité, vous avez des compétences (bricolage, modélisme, musique, danse, ping-pong, ...) et vous voulez en faire bénéficier les enfants scolarisés à Pleudihen. Envoyez votre CV et votre lettre de motivation : Mairie de Pleudihen sur Rance – Monsieur le Sénateur-Maire – BP 15 – 22690 Pleudihen. Renseignements : 02.96.83.20.20. ou 06.68.19.26.42. (José Escanez) ou pleudihen.jeunesse@orange.fr